CONSEIL COMMUNAL **SAINT-CERGUE**

Traitement de l'ordre du jour
Séance du Conseil communal
du mardi 11 septembre 2012
Saint-Cergue – La Cure

Législature 2011 – 2016

le 11 septembre 2012, à 20h00

---

1. Préavis N°20/2012

Demande de crédit de CHF 178'500.- correspondant à la participation de la Commune de St-Cergue pour la mise en conformité du passage à niveau de la route d'Arzier, amorti sur une durée de 10 ans.

LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

- **D'accepter un crédit de CHF 178'500.- correspondant à la participation de la Commune de St-Cergue pour la mise en conformité du passage à niveau de la route d'Arzier**
- **De financer ce montant par la trésorerie courante**
- **D'amortir la somme de CHF 178'500.- sur une durée de 10 ans**

Par : 34 voix pour
2 abstentions

2. Préavis N° 21/2012

Demande de crédit de CHF 74'000.- destinée au goudronnage du cheminement piétonnier des Mouilles.

LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

- **D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de goudronnage du cheminement piétonnier des Mouilles**
- **D'octroyer à cet effet un crédit de CHF 74'000.00**
- **De financer ce montant par la trésorerie courante**
- **D'amortir l'investissement net de CHF 74'000.00 sur 10 ans**

Par : 35 voix pour
1 non votant

3. Préavis N° 22/2012

Demande de crédit de CHF 45'000.- destinée à la réfection du trottoir de la Route d'Arzier et l'embranchement de la Rue de la Gare.

LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

- **D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de réfection du trottoir le long de la route d'Arzier et l'embranchement de la Rue de la Gare**
- **D'octroyer à cet effet un crédit de CHF 45'000.-**
- **De financer ce montant par la trésorerie courante**
- **D'amortir l'investissement net de CHF 45'000.- sur 10 ans**

Par : 31 voix pour
2 voix contre
3 abstentions

4. Préavis N°06/2012

Demande de crédit et d'emprunt de CHF 94'000.- destinée à la création d'un columbarium et d'un Jardin du souvenir.

LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

- **De refuser le renvoi du préavis municipal N°06/2012 à la Municipalité pour études complémentaires, selon les conclusions du rapport de la Commission des finances**

Par : 15 voix pour
16 voix contre
(la voix du Président tranche contre le renvoi)
6 abstentions

LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

- **D'autoriser la Municipalité à créer un columbarium et un Jardin du souvenir**
- **D'octroyer à cet effet un crédit de CHF. 94'000.-**
- **De financer ce montant par la trésorerie courante**
- **D'amortir l'investissement net de CHF 94'000.- sur 20 ans**

Par : 16 voix pour
8 voix contre
16 abstentions

5. Préavis N°23/2012

Arrêté d'imposition 2013

LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

- **D'accepter l'arrêté d'imposition pour l'année 2013, tel que présenté**

Par : 36 voix pour

6. Election d'un membre à la Commission des finances

Est élu à la Commission des finances :
- M. Gilles TIRVAUDEY

7. Assermentation du Municipal

M. Pierre GRABER est assermenté, selon l'article 62 de la Loi sur les Communes

Affichage le 12 septembre 2012

La secrétaire
Karine Ringgenberg